



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N° 148 – 2^{ème} trimestre 2011

Sommaire

<i>Méthodologie</i>	3
<i>1. Synthèse du contexte international et européen</i>	5
<i>2. Evolution conjoncturelle en Guyane</i>	6
<i>3. L'enquête auprès des principaux établissements de crédit</i>	11
<i>4. Les actifs financiers de la clientèle non financière</i>	12
<i>Les avoirs des ménages</i>	13
<i>Les avoirs des entreprises</i>	14
<i>5. Les passifs financiers de la clientèle non financière</i>	15
<i>5.1 Concours consentis par les établissements de crédit implantés localement</i>	15
<i>5.2 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit</i>	16
<i>L'endettement des ménages</i>	17
<i>L'endettement des collectivités locales</i>	17
<i>L'endettement des entreprises</i>	18
<i>6. Risques sectoriels</i>	19
<i>7. Indicateurs de vulnérabilité</i>	21
<i>8. Rappel des taux</i>	22
<i>8.1 Taux réglementés</i>	22
<i>8.2 Evolution des principaux taux de marché</i>	22
<i>8.3 Enquête sur le coût du crédit aux entreprises</i>	22
<i>8.4 Taux de l'usure</i>	22
<i>9. Monnaie fiduciaire</i>	23
<i>9.1 Emission mensuelle de billets euros</i>	23
<i>9.2 Emission mensuelle de pièces euros</i>	23

Méthodologie

1) La modification des critères retenus pour différencier les établissements de crédits installés localement (ECIL) et non installés localement (ECNIL) et son incidence sur les statistiques monétaires.

Parallèlement à la réforme SURFI (réforme du système de reporting financier de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) intervenue le 30 juin 2010¹), une modification des critères présidant à l'attribution du statut d'établissement implanté localement est intervenue. Est considéré comme installé localement un établissement qui possède une représentation locale « significative », avec au moins un agent permanent localement. Il se différencie ainsi d'un établissement qui ne possède pas de représentation locale et qui intervient directement depuis la métropole. Suite à cette modification, trois établissements ont été rattachés aux ECIL en Guyane, il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de développement (AFD) et de la Casden BP.

La nouvelle répartition des établissements de crédit est désormais la suivante :

ECIL: AFD, BDAF, BFCAG, BNPPG, BRED BP, BRED Cofilease, CASDEN BP, CDC, CMAG, CRCAMMG, FCMAG, La Banque Postale, OSEO, SOFIAG, SOMAFI

ECNIL: BEI, CAFINEO, CFF, DEXIA CREDIT LOCAL, NATIXIS, NATIXIS FACTOR, NATIXIS FINANCEMENT, autres EC

Cette modification se traduit, par rapport à l'ancien périmètre, par une variation à la hausse des données financières (actifs et passifs) concernant les Etablissements de Crédits Implantés Localement.

2) L'enquête de conjoncture

L'enquête de conjoncture, effectuée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement, est réalisée trimestriellement (9 établissements sont concernés dont 7 Banques de détail et 2 Sociétés financières).

Cette enquête comporte 13 questions. Les questions visent à saisir, sous forme de flèches, les évolutions (passées ou prévues) relatives aux dépôts et aux crédits ainsi que les opinions relatives à la situation de différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs et environnement économique). Les réponses sont pondérées en fonction de l'importance de l'activité de l'établissement interrogé (selon la question, la pondération est effectuée par les encours de crédits ou les encours de dépôts). Les chiffres ainsi obtenus donnent une mesure synthétique de l'écart entre la proportion des dirigeants qui estiment qu'il y a eu progression (ou qu'une situation est en amélioration) et celle des dirigeants jugeant qu'il y a eu fléchissement (ou qu'une situation est en dégradation).

3) Les actifs financiers

Les actifs financiers présentés ici ne concernent que les dépôts dans les banques locales. Ils ne recensent donc pas les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

Les placements liquides ou à court terme regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils se partagent entre les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, livrets de développement durable et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires).

L'épargne à long terme est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont pas exhaustives. En effet, ces informations n'incluent que partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit et ne comprennent pas les encours collectés directement par les compagnies d'assurance intervenant dans le département.

¹ Depuis juin 2010, SURFI a succédé au système BAFI (base des agents financiers), en vigueur depuis 1993, entraînant un changement majeur du système de collecte et de reporting des informations auprès des établissements de crédit. Cette réforme vise notamment à simplifier et à rationaliser les reportings financiers destinés au superviseur bancaire.

Les ménages regroupent les particuliers et les entrepreneurs individuels. Les entreprises correspondent aux sociétés non financières et les autres agents rassemblent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale et les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages).

4) Les passifs financiers

Dans les passifs financiers, sont présentés dans un premier temps les crédits octroyés par l'ensemble des établissements de crédit (ECIL et ECNIL) puis les crédits accordés par les établissements de crédit implantés localement (ECIL).

Les encours de crédit des entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre entreprises et ménages selon les types de crédits. Ainsi, les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont-ils comptabilisés dans les encours des ménages (avec les données des "particuliers") alors que les autres catégories de crédit des "EI" sont intégrées aux entreprises (avec la totalité des données des "sociétés non financières", SNF).

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

Pour les ménages (particuliers et EI selon les cas), les crédits à la consommation rassemblent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les administrations centrales, les administrations de sécurité sociale ainsi que les ISBLSM (Institutions Sans But Lucratif aux Service des Ménages). Les crédits octroyés aux collectivités locales (administrations publiques locales) sont présentés séparément de ceux des « autres agents » afin de permettre une meilleure lecture de l'évolution du financement de cette catégorie d'acteurs.

5) Service central des risques (SCR)

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros² de crédits par guichet bancaire et par entité juridique, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français, en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DCOM (Départements et Collectivités d'Outre-mer). Cette source d'information permet, même si elle n'est pas exhaustive, une analyse sectorielle des encours de crédit. Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours de crédits titrisés et les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés.

6) L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises

L'enquête sur le coût du crédit aux entreprises concerne les principaux établissements bancaires intervenant sur ce type de crédit dans le département. Réalisée tous les semestres, cette enquête recense le taux moyen des découverts et des crédits à moyen et long termes offert par ces établissements de crédit à leurs clientèles.

² A compter du mois de janvier 2006.

1- Synthèse du contexte international et européen

La croissance de l'économie mondiale s'est ralentie au 2^e trimestre 2011, dans les pays avancés comme dans les pays émergents, dans un contexte de resserrement des politiques monétaires face aux pressions inflationnistes liées à la hausse des prix de l'énergie et des matières premières. La période récente a été marquée par l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone Euro, le relèvement du plafond de la dette fédérale aux Etats-Unis et l'instabilité des marchés boursiers.

Au deuxième trimestre, la croissance américaine est demeurée faible, à 1 %, freinée par la hausse des prix de l'énergie, la stagnation de la consommation des ménages, la faiblesse du marché immobilier et les contraintes de consolidation budgétaire.

En Asie, la situation économique du Japon s'est redressée plus rapidement que prévu, malgré le recul du PIB observé au 2^e trimestre. Les autorités japonaises ont mis en œuvre un plan de reconstruction et la Banque du Japon a encore assoupli sa politique monétaire. La Chine affiche une croissance plus modérée qu'en 2010, à la suite du resserrement de la politique monétaire visant à enrayer les tensions inflationnistes.

La reprise ne s'est pas confirmée dans la zone euro au cours du deuxième trimestre, fragilisée par la crise de la dette souveraine, avec un ralentissement de la croissance du PIB à 0,2 %. Les conditions économiques se sont détériorées par rapport au premier trimestre, avec le ralentissement de la consommation, le recul de la production industrielle en Allemagne et le comportement attentiste des entreprises sur fond de tensions financières.

Le 21 juillet, les dirigeants des pays de la zone euro ont décidé d'étendre les compétences du Fonds européen de stabilisation (FESF) - dont l'objectif est de venir en aide aux Etats de la zone euro confrontés à des difficultés – afin notamment de lui permettre d'acheter des obligations d'Etat sur le marché secondaire et d'aider à la recapitalisation d'établissements financiers. D'autres mesures ont été prises, telles que l'allongement de la durée des prêts et l'application de taux d'intérêts préférentiels. Ces dispositions n'entreront toutefois en vigueur qu'après ratification des parlements nationaux. Une aide supplémentaire de 109 milliards d'euros a été allouée à la Grèce en juillet, à la suite de l'adoption de nouvelles mesures budgétaires, et un assouplissement des conditions a été accordé au Portugal et à l'Irlande. En raison des tensions sur les taux de l'Espagne et de l'Italie, la BCE a repris en août son programme d'achat d'obligations d'Etat (SMP). Les gouvernements italiens et espagnols se sont engagés à adopter la règle de l'équilibre budgétaire, qui pourrait également être adoptée par d'autres pays de la zone Euro.

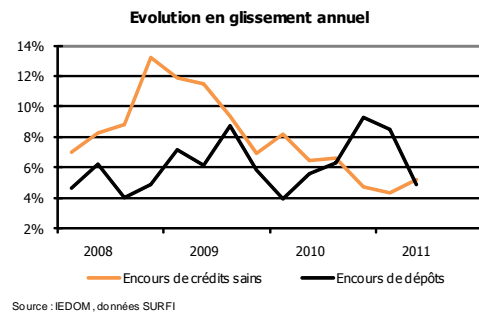
En matière de politique monétaire, la BCE a relevé de 25 points de base son principal taux directeur le 7 juillet, pour le porter à 1,5 %, estimant que le nouvel ajustement était nécessaire compte tenu des risques à la hausse pesant sur la stabilité des prix. La FED a laissé pour sa part son taux directeur inchangé, dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. La parité EUR/USD, qui avait enregistré une forte hausse de janvier à avril 2011, s'inscrit en baisse depuis cette date.

Sur les marchés boursiers, l'envolée du cours du pétrole et des matières premières s'est interrompue - hormis celle de l'or - affectée par les craintes d'un ralentissement de l'activité économique mondiale et les tensions financières en Europe. Durant l'été, les craintes sur l'environnement macroéconomique, la crise des dettes souveraines et son impact sur les comptes des banques européennes ont alimenté l'inquiétude des marchés et entraîné la chute des bourses mondiales, affectant plus particulièrement les valeurs bancaires.

2- Evolution conjoncturelle en Guyane

Alors que l'indicateur du climat des affaires du département s'inscrit en amélioration pour le quatrième trimestre d'affilée, l'activité des établissements de crédit ne semble pas bénéficier pleinement de cette reprise progressive.

L'activité de crédit affiche pour le deuxième trimestre consécutif une croissance fragile (+ 0,6 %, après + 0,7 % au 1^{er} trimestre) alors que l'encours de dépôts stagne après un recul important en début d'année (- 0,3 %, après - 1,5 % au 1^{er} trimestre).



Les comportements financiers des agents économiques de Guyane font ressortir sur le 2^{ème} trimestre 2011 :

- une collecte soutenue sur l'épargne réglementée, notamment sur les livrets A,
- une forte décollecte sur les OPCVM monétaires,
- un rebond sensible sur le segment des crédits d'exploitation des entreprises,
- une croissance toujours soutenue du financement immobilier des ménages.

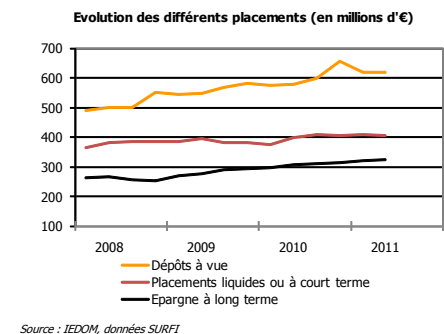
2.1 L'évolution des actifs financiers

Stabilité des actifs financiers au 2^{ème} trimestre 2011

Au 2^{ème} trimestre, l'encours des actifs financiers se stabilise après un recul significatif de 1,5 % au trimestre précédent. Il s'affiche en légère baisse de 0,3 % (soit - 4,6 M€), à 1 351,5 M€ au 30 juin 2011. La croissance des actifs financiers reste toutefois positive sur un an (+ 4,9 %) mais se situe en dessous de la moyenne de croissance annuelle observée sur la période 2007-2011 (+ 5,7 %).

A l'image du trimestre précédent, la collecte demeure toujours mieux orientée sur le segment des ménages dont l'encours ne cesse de progresser depuis près de trois ans (+ 0,9 % sur le trimestre à 939,2 M€), face à une contraction significative des encours tant au niveau des entreprises (- 2,8 % à 293,9 M€) que des autres agents (- 3,7 % à 118,4 M€).

Alors que la collecte d'épargne à long terme reste bien orientée sur le trimestre et que l'encours des dépôts à vue semble se stabiliser, la légère progression des comptes d'épargne à régime spécial ne peut compenser la forte décollecte au niveau des placements indexés sur les taux du marché qui rechutent fortement après un début d'année encourageant.

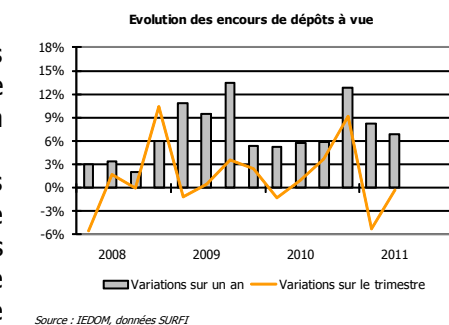


Relative stabilité de l'encours des dépôts à vue

Après une forte chute en début d'année, l'encours des dépôts à vue reste quasiment à l'équilibre au 2^{ème} trimestre 2011, en baisse modérée de 0,3 % (soit - 2,2 M€) à 619,6 M€ à fin juin 2011.

Sur le trimestre, l'encours de dépôts à vue des ménages se renforce de 1,9 % (soit + 6 M€) pour une augmentation sur un an de 7,3 %. A l'opposé, le segment des entreprises enregistre une seconde baisse trimestrielle consécutive (- 2,9 %, soit - 6,3 M€) mais demeure en nette progression sur un an (+ 8,6 %, soit + 16,9 M€).

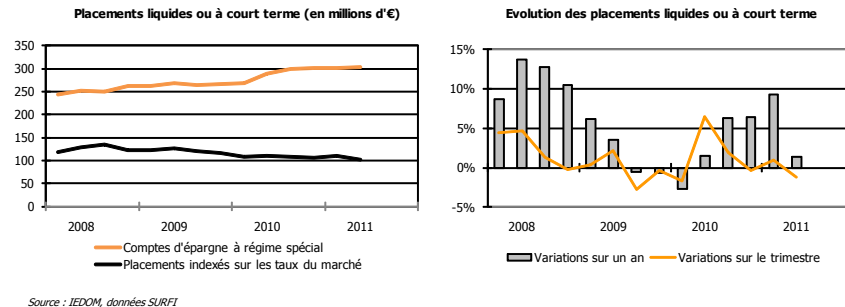
A fin juin, les ménages concentrent 52 % de l'encours de dépôts à vue, les entreprises 34 % et les autres agents 14 %.



Contraction de l'encours des placements liquides ou à court terme

Bien orienté depuis près d'un an, l'encours des placements liquides ou à court terme enregistre au 2^{ème} trimestre 2011 une première baisse significative (- 1,2 %, soit - 4,9 M€) pour s'établir à 406,6 M€ à fin juin. Stable sur le segment des ménages (+ 0,1 %, soit + 0,3 M€), l'évolution trimestrielle est impactée principalement par un recul de l'encours sur le segment des entreprises (- 4,1 %, soit - 3,2 M€) et dans une moindre mesure par une baisse sur le segment des autres agents (-7,2 %, soit - 1,9 M€).

Sur un an, la collecte globale d'épargne liquide ou à court terme demeure néanmoins légèrement positive avec une progression des encours de 1,4 % (soit + 5,6 M€).



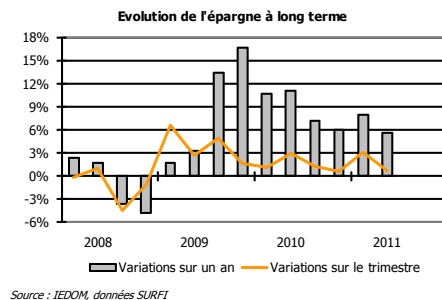
L'encours **des comptes d'épargne à régime spécial** progresse de 1,2 % (soit + 3,7 M€) au 2^{ème} trimestre 2011 à 304,4 M€ et s'inscrit en hausse de 5 % sur un an. Cette évolution trimestrielle s'explique essentiellement par la collecte soutenue sur les livrets A (+ 2 %, soit + 3,1 M€) qui concentrent à eux seuls près de 52 % de l'épargne réglementée. Dans une moindre mesure, les livrets de développement durable (+ 2 %, soit + 0,3M€) et les comptes d'épargne logement (+ 1,3 %, soit + 0,3 M€) participent à cette performance.

Après une reprise significative en début d'année et malgré la poursuite de la remontée des taux d'intérêt à court terme³, l'encours des **placements indexés sur les taux du marché** chute lourdement au 2^{ème} trimestre (- 7,9 %, soit - 8,7 €), et s'affiche sur un an en recul de 8,1 %. Visible sur l'ensemble des segments de clientèle, cette baisse résulte essentiellement d'une décollecte sans précédent sur les OPCVM monétaires (- 24,8 %, soit - 14,6 M€). Pour leur part, les dépôts à terme se stabilisent après trois trimestres de hausse et affichent une progression de 11,5 % sur un an.

Croissance continue de la collecte d'épargne à long terme

L'encours de l'épargne à long terme, qui affiche une croissance continue depuis début 2009, enregistre une progression de 0,8 % (soit + 2,5 M€) sur le trimestre, pour s'établir à 325,3 M€ au 30 juin 2011. Sur un an, l'encours ressort en hausse de 5,7 % (soit + 17,5 M€) contre une croissance annuelle moyenne de 5,4 % observée depuis 2007.

Contrairement au trimestre précédent, durant lequel les épargnants avaient privilégié la sécurité en renforçant leurs contrats d'assurance vie, le 2^{ème} trimestre semble être marqué par un regain d'intérêt pour les placements à risque. Ainsi, l'encours des portefeuilles en actions progresse de 9 % (soit + 1 M€) et celui des obligations de 11,1 % (soit + 0,8 M€) alors que sur la même période, l'indice CAC 40 a reculé de 0,2 %. En revanche, l'encours d'assurance vie se stabilise à fin juin (+ 0,1 %) contre une hausse de 4,3 % au 1^{er} trimestre 2011. Pour sa part, l'encours des plans d'épargne logement s'apprécie de 0,5 % (soit + 0,4 M€) et retrouve son niveau de début 2007.



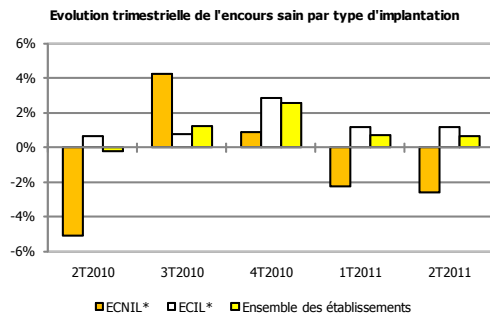
³ La moyenne mensuelle du taux EONIA est passée de 0,6483 % en mars 2011 à 1,133 % en juin 2011. Celle de l'Euribor 3 mois, de 1,176 % à 1,487 %.

2.2 L'évolution des passifs financiers

Croissance modérée de l'activité de financement au 2^{ème} trimestre 2011

Au 30 juin 2011, l'encours sain de crédits du département s'élève à 2 248,8 M€, en faible progression sur le trimestre (+ 0,6 %, soit + 13,8 M€). A l'image du trimestre précédent, cette performance modérée s'explique par un nouveau recul de l'activité des établissements hors zone (- 2,6 % sur le trimestre après - 2,2 % le trimestre précédent), alors que dans le même temps, la croissance des établissements locaux demeure modérée (+ 1,1 % contre + 1,2 % au 1^{er} trimestre 2011).

En rythme annuel, la croissance de l'encours sain de crédits du département atteint 5,2 % entre juin 2010 et juin 2011 contre un taux de croissance annuel moyen de 7,8 % sur la période 2007-2011. A titre de comparaison, la croissance de 6 % sur un an de l'encours détenu par les seuls ECIL (+ 9,7 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2011) met l'accent sur le fort développement de l'activité des établissements locaux face à ceux intervenant depuis la métropole (+ 0,1 % sur un an et - 1,3 % en moyenne annuelle entre 2007 et 2011 pour les ECNIL).



Source : IEDOM, données SURFI

*ECNIL : établissements de crédit non implantés localement
*ECIL : établissements de crédit implantés localement

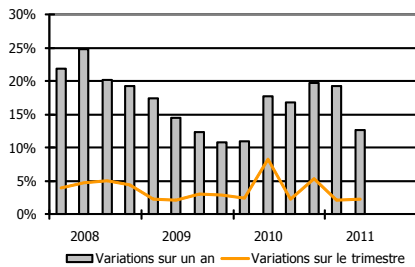
Croissance stable de l'endettement des ménages sur le trimestre

Légèrement supérieure par rapport au trimestre précédent, la croissance de l'endettement global des ménages se poursuit au 2^{ème} trimestre 2011 (+ 1,6 % contre + 1,1 % au trimestre précédent). A 697,9 M€ au 30 juin 2011, l'encours sain des ménages, qui concentre 31 % de l'encours sain global du département, progresse sur un an de 8 % pour une performance annuelle moyenne de 11,6 % depuis 2007.

L'activité de financement de projets immobiliers ne faiblit pas en dépit de la remontée générale des taux d'intérêt. Ainsi, l'encours de crédits à l'habitat progresse de 2,3 % (soit + 11,9 M€) sur le trimestre, pour une évolution annuelle de + 12,6 % (+ 17,3 % par an en moyenne sur la période 2007-2011). S'élevant à 532,5 M€ à fin juin 2011, l'encours de crédits à l'habitat a pratiquement doublé en quatre ans.

La situation des comptes ordinaires débiteurs poursuit sa progression significative (+ 16 %, soit + 1,6 M€) pour une hausse sur un an de 20,3 % (soit + 2 M€).

Evolution en glissement des crédits à l'habitat des ménages

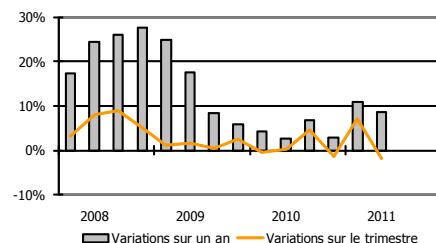


Source : IEDOM, données SURFI

Rechute du financement des entreprises au 2^{ème} trimestre

Au 30 juin 2011, l'endettement des entreprises s'établit à 1 134,9 M€, en baisse de 2,1 % sur le trimestre, mettant ainsi un coup d'arrêt à la reprise progressive de l'activité de financement observée depuis le second semestre 2010. Sur un an, on observe néanmoins une croissance des encours de crédits aux entreprises (+ 3,9 % sur un an, contre un taux de croissance annuel moyen proche de 6,9 % sur la période 2007-2011).

Evolution des encours de crédits à l'équipement des entreprises



Source : IEDOM, données SURFI

Après plus d'un an de progression continue, soutenue par le fort développement du logement social dans le département, l'encours de crédits immobiliers des entreprises se contracte de 4,6 % (soit - 33,3 M€) sur le trimestre. Cette évolution s'explique par des opérations de réallocation du passif d'un bailleur social du département. Toutefois, sans tenir compte de cette opération exceptionnelle, l'encours aurait poursuivi sa progression sur le trimestre.

L'encours des crédits d'investissement enregistre une légère diminution par rapport au 1^{er} trimestre (- 1,5 %, soit - 5,6 M€), à mettre en relation avec l'évolution des importations de biens d'équipement⁴ moins bien orientée qu'au trimestre précédent. Dans le détail, les crédits à l'équipement enregistrent un recul trimestriel de 1,9 % (soit - 5,7 M€) sans toutefois concerner les entrepreneurs individuels dont l'encours augmente (+ 3 %). Pour sa part, l'encours de crédit-bail reste stable, proche de 67 M€ (+ 0,2 % sur le trimestre, + 13,2 % sur un an).

Dans un contexte économique plus favorable, le besoin de trésorerie des entreprises du département semble s'accroître au 2^{ème} trimestre. Ainsi, après un recul de près de 10 % sur les trois premiers mois de l'année, l'encours des crédits d'exploitation rebondit de 22,4 % (soit + 15 M€) sur le trimestre, porté par les comptes ordinaires débiteurs (+ 94,7 %, soit + 17,3 M€) et les créances commerciales (+ 22,2 %, soit + 1,1 M€). En revanche, les crédits de trésorerie, en baisse de 5,7 % (soit - 2,2 M€), ne profitent pas de cette reprise du financement à court terme.

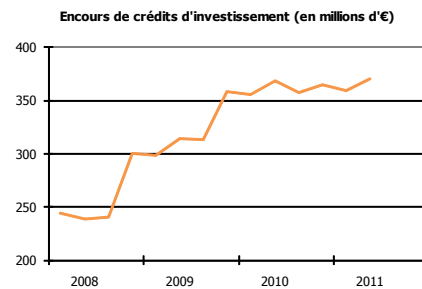
Au 30 juin 2011, l'encours de crédits déclarés au Service Central des Risques (SCR)⁵ de la Banque de France s'élève à 1 566,7 M€, en recul de 0,3 % sur le trimestre. Le secteur de l'activité immobilière, moteur de la croissance de l'activité de financement du département qui concentre à lui seul 57 % des encours déclarés, recule pour la première fois depuis 2007 (- 2,2 %, - 19,7 M€). Les encours des secteurs de l'enseignement/santé/action sociale (+ 15 %) et des transports (+ 14,3 %) sont en progression sur le 2^{ème} trimestre au même titre que le commerce, qui amorce une reprise sensible (+ 5 %) après deux trimestres moroses. En revanche, le secteur de la construction (- 0,9 %) et le financement de l'administration publique (- 0,9 %) semblent moins bien orientés.

Progression relative de l'encours de crédits du secteur public

L'encours sain de crédits des collectivités locales s'inscrit en progression de 7,9 % (soit + 28,7 M€) sur le trimestre à 390 M€ à fin juin, même si cette évolution découle d'une situation ponctuelle particulière.

En effet, cette hausse s'explique essentiellement par le bond des comptes ordinaires débiteurs qui s'établissent à 18,9 M€ à fin juin contre 1,2 M€ au trimestre précédent. Ce phénomène ponctuel, lié à une opération isolée et régularisée rapidement, ne saurait refléter une quelconque dégradation de la trésorerie de ce segment de clientèle.

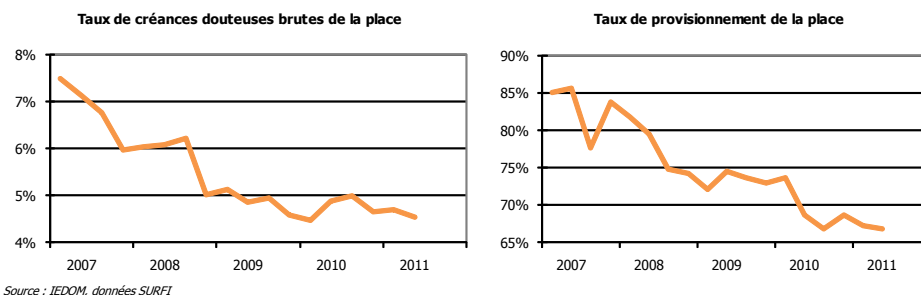
Concernant les crédits d'investissement, et à la suite d'une actualisation des séries de données, l'encours apparaît relativement stable sur un an (+ 0,6 %, soit + 2,1 M€) à 370,4 M€ au 30 juin 2011 contre 368,3 M€ un an plus tôt.



Source : IEDOM, données SURFI

2.3 La vulnérabilité financière des agents économiques

Le taux de créances douteuses brutes de la place, qui s'établit à 4,5 % au 30 juin 2011, s'améliore sur le trimestre (- 0,2 point) et affiche une légère diminution sur un an (- 0,4 point). Etant donnée la relative stabilité du taux de provisionnement sur le trimestre (- 0,4 point) à 66,8 %, l'encours de créances douteuses nettes recule ainsi de 1,1 % à 30,7 M€ (soit - 0,4 M€ en trois mois) pour une augmentation contenue sur un an de 4 % (soit + 1,2 M€).



Source : IEDOM, données SURFI

⁴ Le montant des importations de biens d'équipement progresse faiblement sur le trimestre (+ 3,3 % cvs) contre une forte hausse (+ 31,1 % cvs) au 1^{er} trimestre.

⁵ Seuls les encours de crédits mobilisés et de crédit-bail sont pris en compte.

Sur le trimestre, le marché des entreprises ne montre pas de signe particulier de dégradation du risque. L'encours de créances douteuses nettes diminue légèrement (- 1,5 %, soit - 0,3 M€) et le nombre de personnes morales en situation d'interdit bancaire se stabilise (661 contre 658 au 30 mars 2011). Dans le même temps, le montant cumulé des Incidents de Paiement sur Effets (IPE), concentrés sur les secteurs du commerce (57 %) et de la construction (28 %), progresse peu sur le trimestre.

Pour la clientèle des ménages, les indicateurs de vulnérabilité ne semblent pas s'améliorer par rapport au trimestre précédent, confirmant la détérioration progressive de leur situation financière. Premièrement, l'encours de créances douteuses nettes poursuit sa progression (+ 10,8 %, soit + 0,9 M€), deuxièmement, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire ne fléchit pas et reste stable après la forte hausse de début d'année (8 119 à fin juin) et enfin, le besoin de trésorerie des ménages semblent s'accroître comme l'indique la forte augmentation de l'encours des comptes ordinaires débiteurs sur le trimestre (+ 16 %).

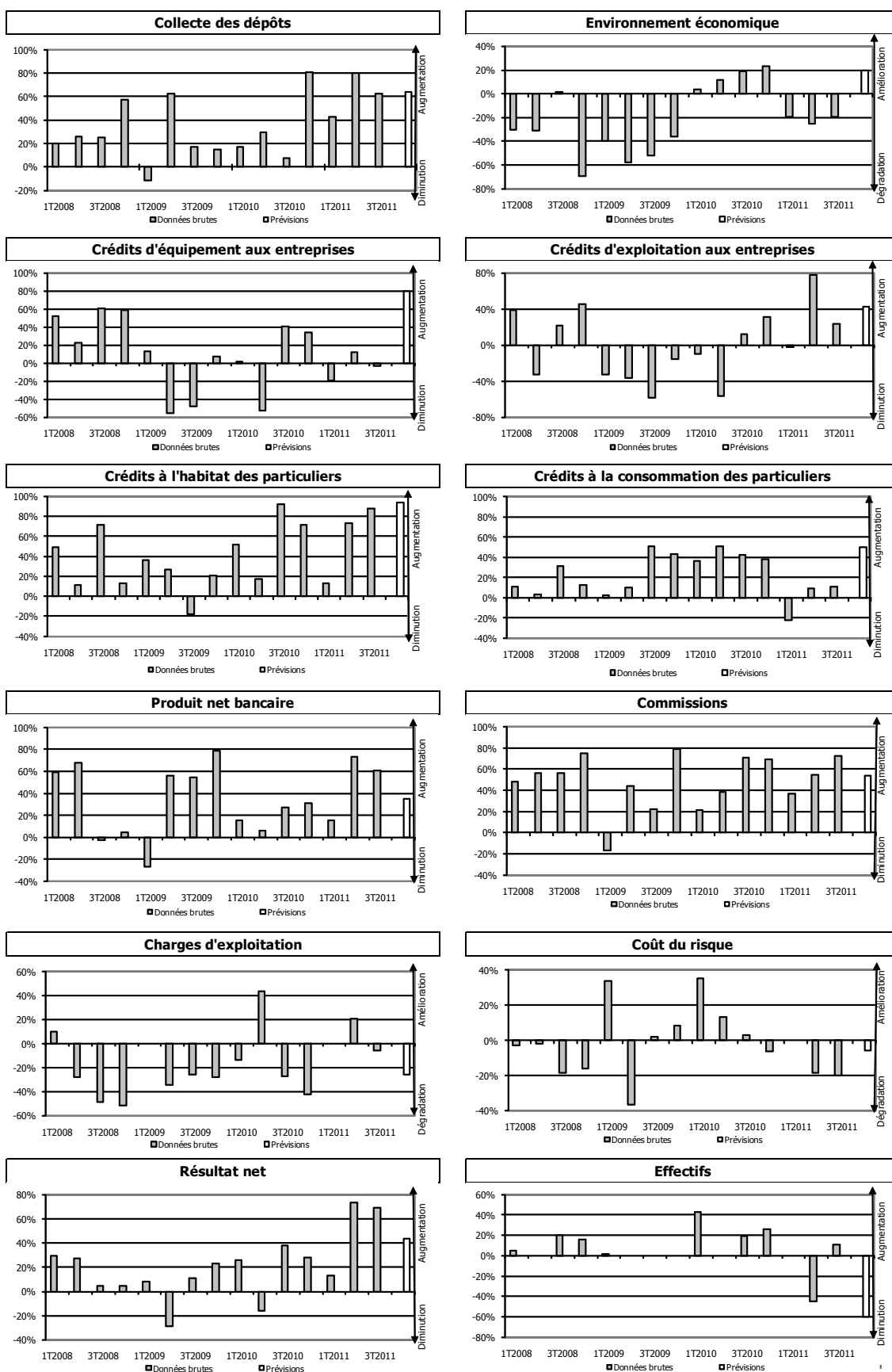
2.4 Les tendances du 3^{ème} trimestre 2011 et les prévisions des professionnels pour le 4^{ème} trimestre 2011

Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture trimestrielle menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des principaux établissements de la place, les prévisions d'amélioration de l'environnement économique à partir du 4^{ème} trimestre 2011 devraient permettre au secteur bancaire d'assurer une activité plus soutenue sur la fin de l'année.

Alors que la collecte de dépôts resterait bien orientée, au même titre que le financement de l'habitat, les crédits à la consommation des ménages et le financement de l'investissement des entreprises donneraient des signes encourageants de reprise en fin d'année après un 3^{ème} trimestre atone selon les professionnels interrogés.

Malgré une dégradation progressive des charges d'exploitation et du coût du risque sur le second semestre, la progression du PNB liée au redressement de l'activité d'intermédiation devrait permettre d'envisager une hausse du résultat net sur la fin de l'année 2011.

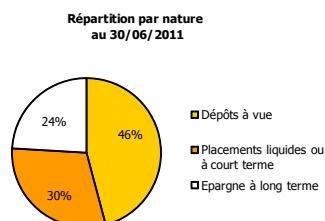
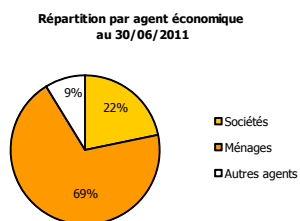
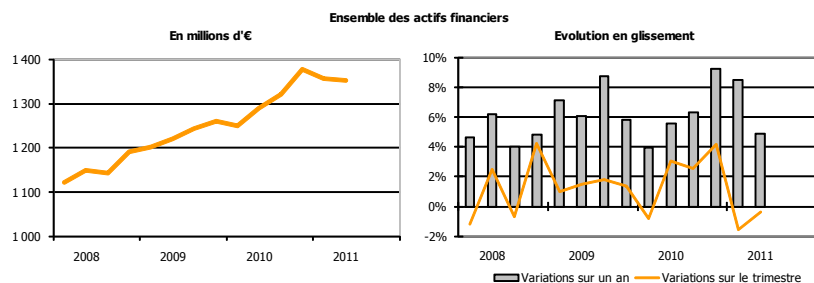
3- L'enquête auprès des principaux Etablissements de Crédit



Etablissements enquêtés : Banque postale, BFCAG, BNPPG, BRED BP, CRCAMMG, FCMAG, CMAG, SOMAFI

4- Les actifs financiers de la clientèle non financière

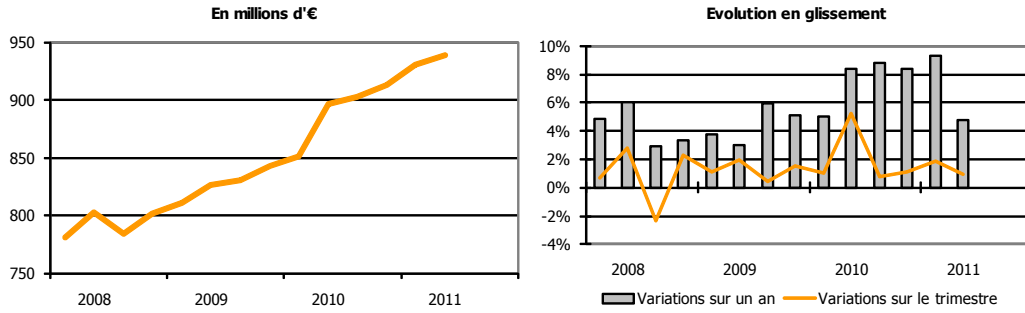
	Montants en millions d'euros								Variations en %	
	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	1 an	1 trim.
Sociétés non financières	227,7	242,4	270,3	283,5	296,0	320,5	302,5	293,9	3,7%	-2,8%
Dépôts à vue	172,8	172,3	197,7	196,1	202,9	235,8	219,2	212,9	8,6%	-2,9%
Placements liquides ou à court terme	46,8	65,3	69,8	81,0	85,9	79,3	77,2	74,1	-8,5%	-4,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	0,3	0,3	0,7	19,3	25,3	23,5	17,8	18,1	-6,0%	1,6%
Placements indexés sur les taux de marché	46,5	65,0	69,0	61,7	60,6	55,8	59,4	56,0	-9,3%	-5,8%
Comptes à terme	22,1	26,1	22,3	14,8	16,6	17,6	19,0	20,0	35,2%	5,4%
OPCVM monétaires	19,5	31,4	45,3	45,9	43,0	34,2	35,8	25,4	-44,6%	-29,0%
Certificats de dépôt	4,9	7,4	1,4	1,0	1,0	4,0	4,6	10,5	n.s.	128,3%
Epargne à long terme	8,1	4,8	2,9	6,4	7,2	5,4	6,1	6,9	7,4%	14,1%
dont OPCVM non monétaires	7,7	4,4	2,4	4,0	4,7	3,5	4,1	4,6	15,7%	12,2%
Ménages	757,7	803,1	826,9	896,4	903,3	913,5	930,7	939,2	4,8%	0,9%
Dépôts à vue	235,8	248,1	257,2	297,3	303,4	310,1	313,1	319,1	7,3%	1,9%
Placements liquides ou à court terme	268,1	293,4	297,4	299,6	297,1	298,7	305,2	305,4	2,0%	0,1%
Comptes d'épargne à régime spécial	228,9	246,2	257,0	262,0	260,8	265,0	271,6	275,2	5,0%	1,3%
Livrets ordinaires	72,0	77,0	81,3	83,1	83,0	83,3	87,6	87,4	5,2%	-0,2%
Livrets A et bleus	101,8	110,4	121,7	127,1	126,6	129,8	133,3	136,4	7,3%	2,3%
Livrets jeunes	4,4	4,6	2,7	2,5	2,5	2,6	2,4	2,4	-6,3%	-0,5%
Livrets d'épargne populaire	15,7	16,4	11,3	9,2	9,0	9,1	7,5	7,5	-18,3%	1,0%
Livrets de développement durable	9,8	12,7	14,8	14,9	14,8	15,3	15,7	16,0	7,1%	2,0%
Comptes d'épargne logement	25,3	25,2	25,3	25,2	24,8	25,0	25,2	25,5	1,3%	1,3%
Placements indexés sur les taux de marché	39,2	47,2	40,4	37,6	36,3	33,7	33,6	30,2	-19,6%	-10,0%
Comptes créditeurs à terme	30,4	31,9	26,3	20,5	19,7	20,1	20,4	19,3	-5,7%	-5,1%
Bons de caisse	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
OPCVM monétaires	8,7	15,3	14,1	17,1	16,6	13,6	13,2	10,9	-36,2%	-17,6%
Epargne à long terme	253,8	261,7	272,4	299,5	302,8	304,6	312,5	314,7	5,1%	0,7%
Plans d'épargne logement	82,1	78,3	77,2	80,0	80,4	82,6	83,3	83,7	4,6%	0,5%
Plans d'épargne populaire	7,6	6,8	6,5	5,9	5,9	5,9	5,8	5,8	-2,6%	0,2%
Autres comptes d'épargne	1,0	1,5	1,0	0,9	0,9	0,8	0,9	0,8	-8,1%	-9,3%
Portefeuille-titres	13,3	11,3	13,1	14,1	15,8	15,8	15,8	17,3	22,9%	9,7%
OPCVM non-monétaires	18,2	18,3	18,3	14,7	15,6	15,4	14,7	14,9	1,5%	1,5%
Contrats d'assurance-vie	131,7	145,5	156,3	184,1	184,2	184,2	192,2	192,3	4,5%	0,1%
Autres agents	98,0	104,9	123,4	108,9	122,4	143,0	122,9	118,4	8,7%	-3,7%
Dépôts à vue	75,8	80,4	93,5	86,6	95,2	110,5	89,5	87,6	1,2%	-2,1%
Placements liquides ou à court terme	20,3	22,7	28,0	20,4	25,6	29,3	29,2	27,1	32,5%	-7,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	5,7	6,2	10,9	8,5	13,9	12,1	11,3	11,1	29,8%	-1,7%
Placements indexés sur les taux de marché	14,6	16,5	17,1	11,9	11,7	17,1	17,9	16,0	34,5%	-10,7%
dont Comptes créditeurs à terme	7,2	6,7	6,8	7,2	7,7	8,3	8,1	8,1	11,9%	0,0%
Epargne à long terme	1,9	1,8	1,9	1,9	1,6	3,2	4,3	3,7	96,9%	-13,9%
Total actifs financiers	1 083,3	1 150,4	1 220,5	1 288,8	1 321,6	1 377,0	1 356,1	1 351,5	4,9%	-0,3%
Dépôts à vue	484,3	500,8	548,3	580,0	601,5	656,4	621,8	619,6	6,8%	-0,3%
Placements liquides ou à court terme	335,1	381,3	395,1	401,0	408,5	407,3	411,5	406,6	1,4%	-1,2%
Comptes d'épargne à régime spécial	234,9	252,7	268,6	289,8	300,0	300,7	300,7	304,4	5,0%	1,2%
Livrets ordinaires	76,7	81,9	86,5	88,7	94,0	92,5	95,9	95,9	8,2%	0,0%
Livrets A et bleus	102,5	111,3	124,6	149,2	154,7	156,2	154,0	157,1	5,2%	2,0%
Livrets jeunes	4,4	4,6	2,7	2,5	2,5	2,6	2,4	2,4	-6,3%	-0,5%
Livrets d'épargne populaire	15,7	16,4	11,3	9,2	9,0	9,1	7,5	7,5	-18,2%	1,0%
Livrets de développement durable	9,8	12,7	14,8	15,0	14,9	15,3	15,7	16,0	7,1%	2,0%
Comptes d'épargne logement	25,3	25,2	25,3	25,2	24,9	25,0	25,2	25,5	1,3%	1,3%
Placements indexés sur les taux du marché	100,2	128,6	126,4	111,2	108,6	106,6	110,9	102,2	-8,1%	-7,9%
Dépôts à terme	59,7	64,7	55,4	42,5	44,0	45,9	47,5	47,4	11,5%	0,0%
Bons de caisse	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Titres de créances négociables	4,9	7,4	1,4	1,0	1,0	4,0	4,6	10,5	n.s.	128,3%
OPCVM monétaires	35,6	56,5	69,6	67,6	63,6	56,7	58,8	44,2	-34,6%	-24,8%
Epargne à long terme	263,8	268,3	277,2	307,8	311,6	313,3	322,8	325,3	5,7%	0,8%
Plans d'épargne logement	82,1	78,3	77,2	80,0	80,4	82,6	83,3	83,7	4,6%	0,5%
Plans d'épargne populaire	7,6	6,8	6,5	5,9	5,9	5,9	5,8	5,8	-2,6%	0,2%
Autres comptes d'épargne	1,0	1,5	1,0	0,9	0,9	0,8	0,9	0,8	-8,1%	-9,3%
Actions	10,8	9,0	9,2	9,3	11,3	11,4	11,5	12,6	35,5%	9,0%
Obilbations	3,6	3,3	5,2	7,9	7,3	7,1	7,4	8,3	5,3%	11,1%
OPCVM non monétaires	27,1	23,9	21,9	19,9	21,6	21,3	21,7	21,9	10,2%	0,7%
Contrats d'assurance-vie	131,7	145,5	156,3	184,1	184,2	184,2	192,2	192,3	4,5%	0,1%



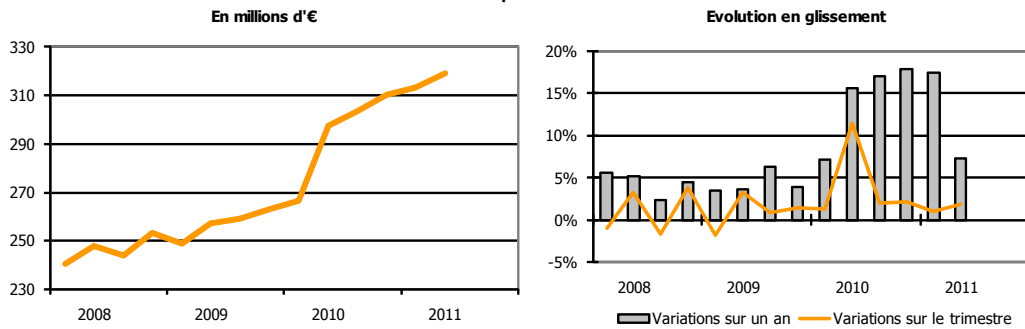
Source : IEDOM, données SURFI

Les avoirs des ménages

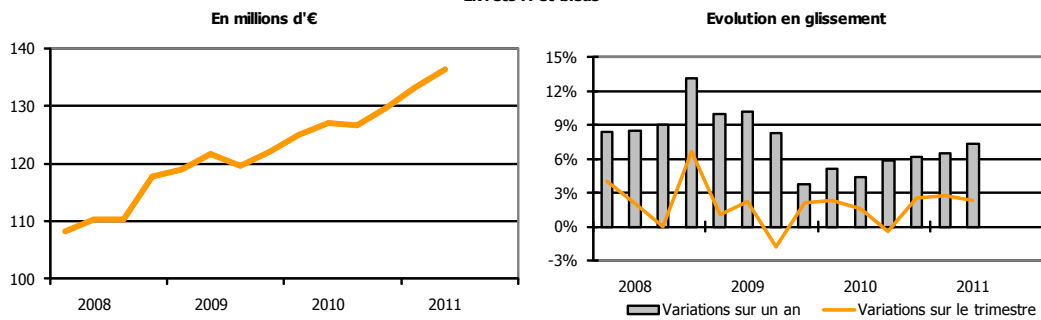
Ensemble des actifs ménages



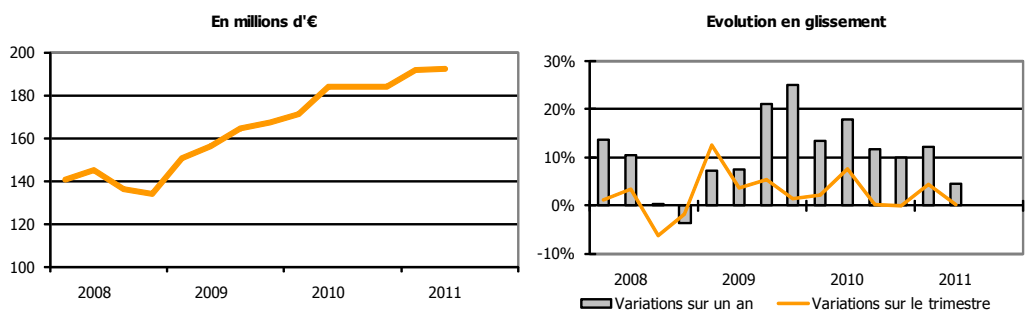
Dépôts à vue



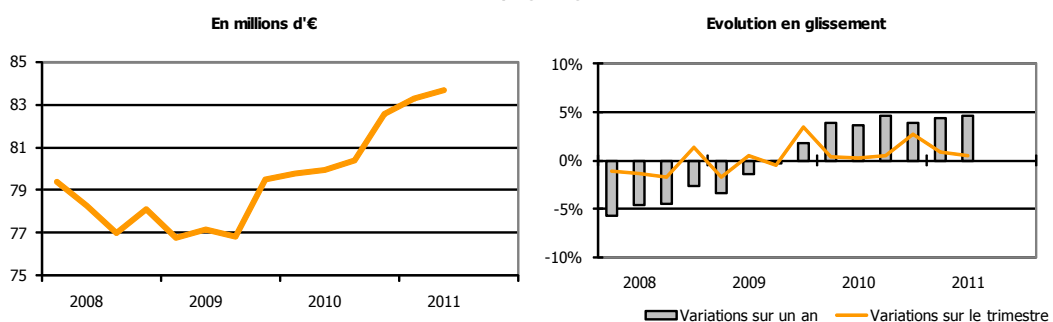
Livrets A et bleus



Contrats d'assurance-vie

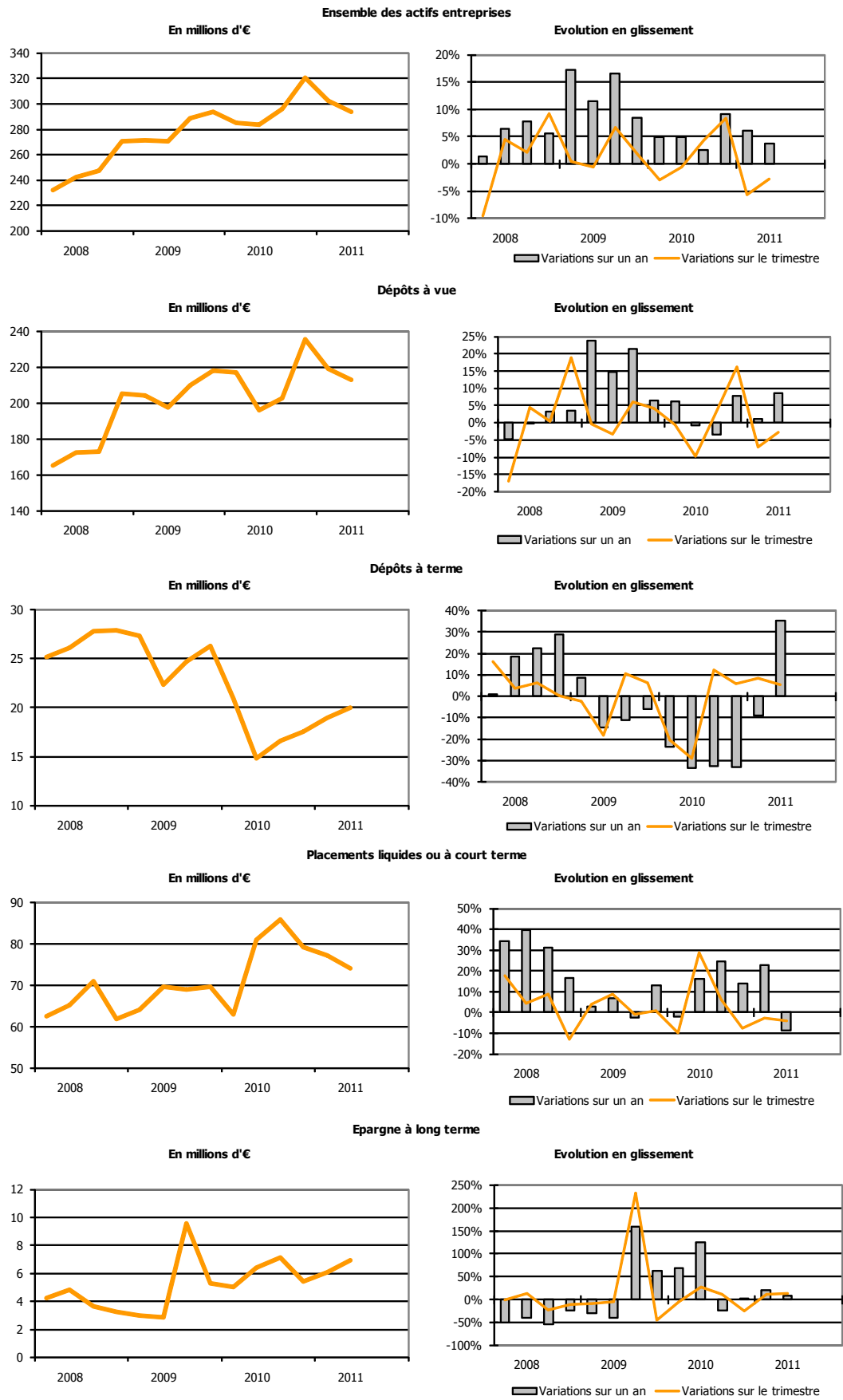


Plans d'épargne logement



Source : IEDOM, données SURFI

Les avoirs des entreprises



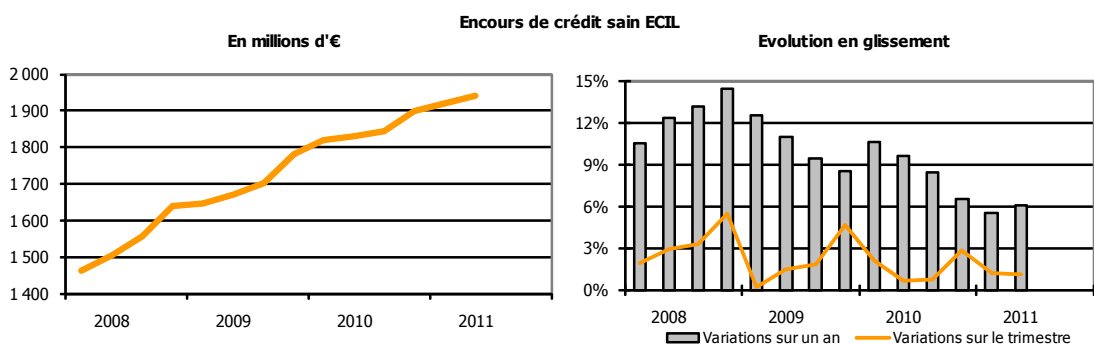
Source : IEDOM, données SURFI

5- Les passifs financiers de la clientèle non financière

5-1 Les concours consentis par les établissements de crédit implantés localement (ECIL)

	Montant en millions d'euros								Variations	
	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	1 an	1 trim.
Entreprises										
Crédits d'exploitation	80,1	90,9	83,2	68,1	64,2	65,0	59,2	75,2	10,5%	27,1%
<i>Créances commerciales</i>	8,6	7,1	6,1	6,1	5,9	6,9	5,1	6,2	2,1%	23,1%
<i>Crédits de trésorerie</i>	35,3	48,9	45,5	35,3	34,3	37,0	36,3	34,2	-3,2%	-5,9%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	8,0	10,3	9,2	6,4	6,5	6,9	6,6	6,2	-2,7%	-6,6%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	36,1	34,9	31,6	26,7	24,0	21,2	17,8	34,8	30,6%	95,8%
<i>Affacturation</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Crédits d'investissement	138,0	182,5	210,8	223,9	226,8	233,8	241,6	235,4	5,1%	-2,6%
<i>Crédits à l'équipement</i>	122,6	165,0	193,1	206,4	210,6	214,6	221,5	215,1	4,2%	-2,9%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	12,0	11,6	12,3	27,7	27,6	25,2	24,0	23,9	-13,6%	-0,2%
<i>Crédit-bail</i>	15,4	17,5	17,7	17,5	16,2	19,2	20,1	20,2	15,9%	0,4%
Crédits à l'habitat	527,3	574,3	610,0	647,5	653,3	668,4	687,3	654,2	1,0%	-4,8%
Autres crédits	3,5	3,5	3,5	3,8	4,8	4,3	4,9	4,9	30,8%	0,7%
Encours sain	748,8	851,3	907,6	943,2	949,1	971,5	993,0	969,7	2,8%	-2,3%
Ménages										
Crédits à la consommation	168,7	173,1	170,7	170,9	166,6	166,9	163,9	162,1	-5,1%	-1,1%
<i>Crédits de trésorerie (1)</i>	153,9	158,1	152,9	148,5	144,2	144,1	140,0	136,7	-8,0%	-2,4%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	6,3	6,8	7,3	9,7	9,7	9,0	10,1	11,7	20,2%	16,5%
<i>Crédit-bail</i>	8,5	8,2	10,5	12,6	12,7	13,8	13,9	13,8	8,9%	-0,6%
Crédits à l'habitat	263,5	336,3	390,0	462,7	481,0	508,2	518,9	530,8	14,7%	2,3%
Autres crédits	0,8	0,7	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	n.s.	n.s.
Encours sain	433,0	510,1	561,3	633,7	647,8	675,2	682,8	693,3	9,4%	1,5%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	0,0	0,0	0,6	0,7	0,7	0,2	1,2	18,9	n.s.	n.s.
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	0,6	0,7	0,7	0,2	1,2	18,9	n.s.	n.s.
Crédits d'investissement	134,5	124,7	182,6	242,2	236,9	235,9	232,7	245,7	1,4%	5,6%
<i>Crédits à l'équipement</i>	134,5	124,7	182,6	242,2	236,8	235,9	232,7	245,6	1,4%	5,6%
<i>Crédit-bail</i>	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-26,6%	-8,7%
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres crédits	3,5	0,3	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	-14,3%	-14,3%
Encours sain	138,0	125,1	184,2	243,7	238,3	236,9	234,7	265,2	8,9%	13,0%
Autres agents										
Encours sain	21,0	19,7	18,4	11,6	10,5	14,7	10,3	14,7	25,8%	42,0%
Total encours sain	1340,9	1506,1	1671,4	1832,2	1845,7	1898,3	1920,8	1942,8	6,0%	1,1%
Créances douteuses brutes	102,8	97,5	85,3	94,2	97,3	92,8	94,7	92,5	-1,9%	-2,4%
Provisions	88,0	77,5	63,6	64,7	65,0	63,7	63,7	61,8	-4,6%	-3,0%
Créances douteuses nettes	14,8	19,9	21,8	29,5	32,3	29,1	31,1	30,7	4,0%	-1,1%
<i>dont Entreprises</i>	8,3	11,0	12,0	18,5	22,2	21,0	21,3	21,0	13,6%	-1,5%
<i>dont ménages</i>	6,4	8,8	9,6	11,0	10,0	7,9	8,8	9,7	-11,7%	10,8%
Total encours brut	1443,7	1603,6	1756,7	1926,5	1942,9	1991,1	2015,5	2035,3	5,6%	1,0%
<i>Taux de créances douteuses</i>	7,1%	6,1%	4,9%	4,9%	5,0%	4,7%	4,7%	4,5%	-0,4 pt	-0,2 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	85,6%	79,5%	74,5%	68,7%	66,8%	68,7%	67,2%	66,8%	-1,9 pt	-0,4 pt

(1) les données présentées ne tiennent pas compte de l'arrivée d'un nouvel intervenant sur le marché du crédit de trésorerie

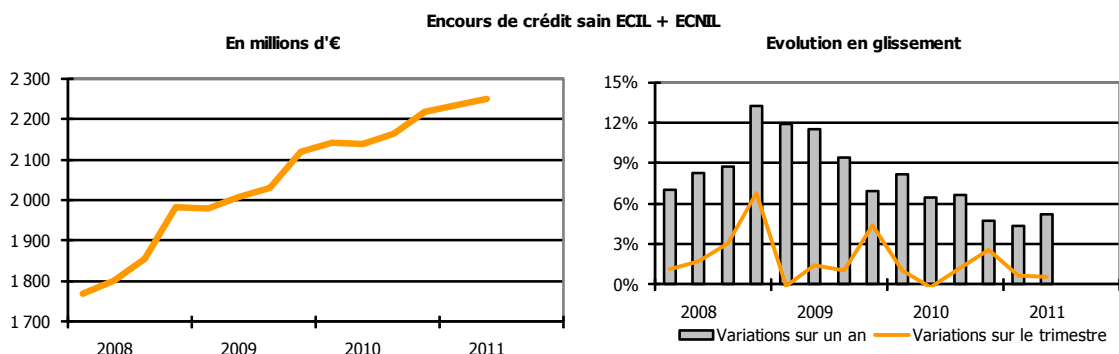


Source : IEDOM, données SURFI

5-2 Les concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

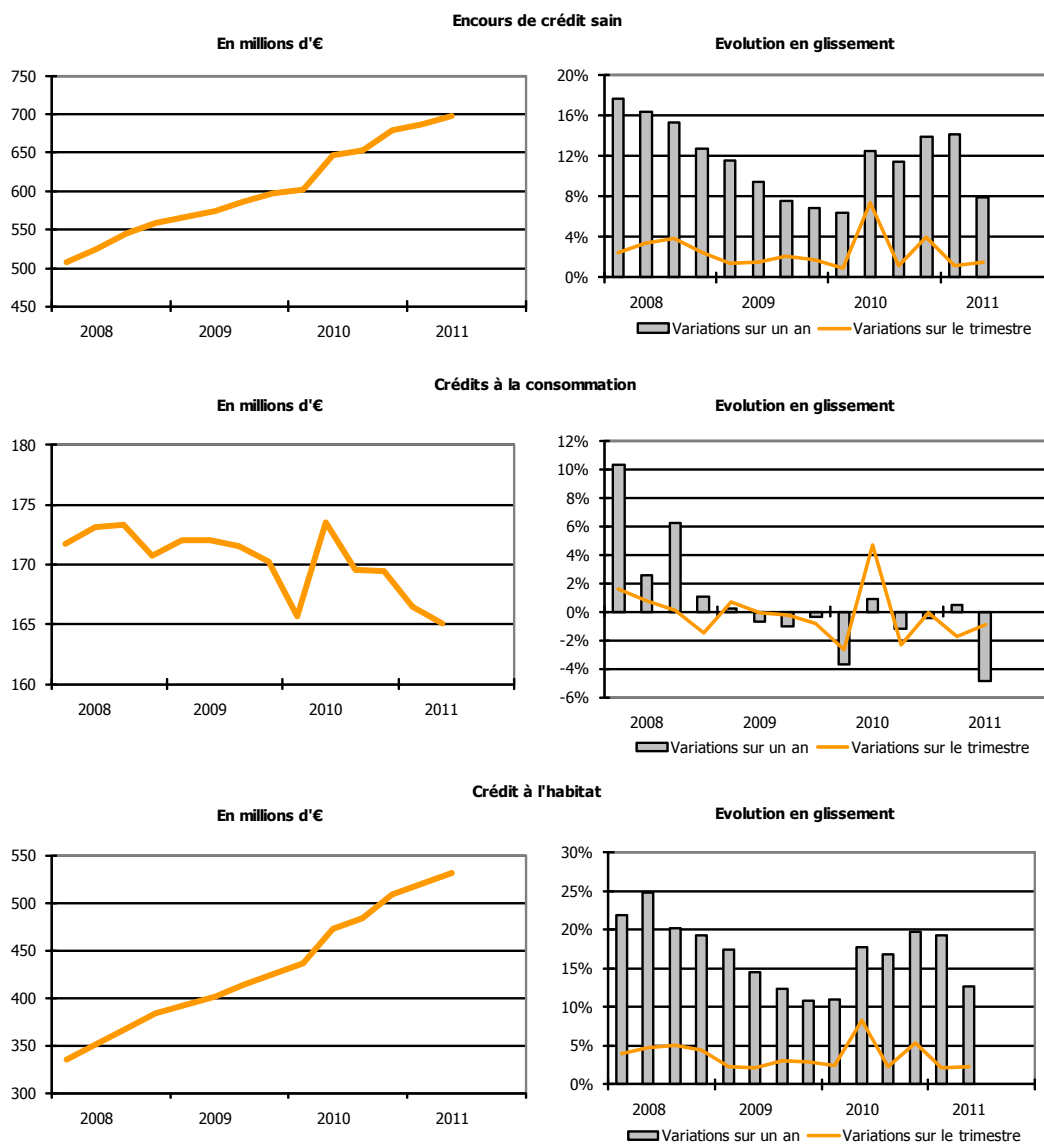
	Montant en millions d'euros								Variations en %	
	juin-07	juin-08	juin-09	juin-10	sept-10	déc-10	mars-11	juin-11	1 an	1 trim.
Entreprises										
Crédits d'exploitation	84,7	105,3	90,3	76,0	72,5	74,2	66,8	81,8	7,6%	22,4%
<i>Créances commerciales</i>	9,9	15,4	7,6	6,1	6,0	7,0	5,1	6,3	2,3%	22,2%
<i>Crédits de trésorerie</i>	37,1	52,6	49,1	36,8	35,8	38,5	38,0	35,8	-2,7%	-5,7%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	8,1	10,6	9,3	6,6	6,7	7,1	6,9	6,5	-1,7%	-6,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	37,6	36,7	32,7	27,2	24,5	21,6	18,2	35,5	30,5%	94,7%
<i>Affacturation</i>	0,0	0,6	0,9	5,9	6,2	7,1	5,5	4,2	-28,5%	-23,3%
Crédits d'investissement	244,5	293,3	350,9	332,9	353,7	352,1	369,7	364,1	9,4%	-1,5%
<i>Crédits à l'équipement</i>	182,0	226,6	266,6	273,8	286,2	282,5	303,0	297,3	8,6%	-1,9%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	22,6	22,4	22,3	39,0	39,8	37,8	36,7	37,8	-3,0%	3,0%
<i>Crédit-bail</i>	62,5	66,8	84,4	59,1	67,5	69,6	66,7	66,9	13,2%	0,2%
Crédits à l'habitat	553,2	594,5	644,0	679,5	685,0	699,2	717,3	684,1	0,7%	-4,6%
Autres crédits	3,5	3,5	3,5	3,8	4,8	4,3	4,9	4,9	30,8%	0,7%
Encours sain	885,9	996,6	1088,7	1092,2	1116,1	1129,9	1158,8	1134,9	3,9%	-2,1%
Ménages										
Crédits à la consommation	168,7	173,1	172,0	173,5	169,6	169,5	166,5	165,1	-4,9%	-0,9%
<i>Crédits de trésorerie (1)</i>	153,9	158,1	154,2	151,1	147,1	146,6	142,5	139,5	-7,6%	-2,1%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	6,3	6,8	7,4	9,8	9,8	9,0	10,1	11,8	20,3%	16,0%
<i>Crédit-bail</i>	8,5	8,2	10,5	12,6	12,7	13,8	13,9	13,8	8,9%	-0,6%
Crédits à l'habitat	281,2	350,9	401,7	472,8	483,8	509,9	520,6	532,5	12,6%	2,3%
Autres crédits	0,8	0,7	0,6	0,1	0,1	0,1	0,1	0,3	n.s.	n.s.
Encours sain	450,7	524,8	574,3	646,4	653,5	679,4	687,2	697,9	8,0%	1,6%
Collectivités locales										
Crédits d'exploitation	0,3	0,5	1,8	0,7	0,7	0,3	1,4	18,9	n.s.	n.s.
<i>Crédits de trésorerie</i>	0,2	0,5	1,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,0	-43,4%	-65,7%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	0,0	0,0	0,6	0,7	0,7	0,2	1,2	18,9	n.s.	n.s.
Crédits d'investissement	263,2	239,0	314,5	368,3	357,1	364,8	359,2	370,4	0,6%	3,1%
<i>Crédits à l'équipement</i>	263,0	238,5	314,1	368,0	356,8	364,6	359,0	370,2	0,6%	3,1%
<i>Crédit-bail</i>	0,2	0,6	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	-39,4%	-12,8%
Crédits à l'habitat	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
Autres crédits	3,5	0,3	0,9	0,8	0,8	0,8	0,8	0,7	-14,3%	-14,3%
Encours sain	266,9	239,9	317,2	369,8	358,5	365,9	361,3	390,0	5,5%	7,9%
Autres agents										
Encours sain	59,9	39,4	27,8	29,5	36,2	44,5	27,8	26,0	-11,7%	-6,4%
Total encours sain	1663,4	1800,7	2008,0	2137,8	2164,3	2219,7	2235,0	2248,8	5,2%	0,6%
Créances douteuses brutes	117,2	123,3	91,3	99,1	104,7	101,3	102,1	99,8	0,7%	-2,2%
Provisions	88,0	77,5	63,6	64,8	65,1	63,9	63,8	61,9	-4,5%	-2,9%
Créances douteuses nettes	29,2	45,7	27,7	34,2	39,6	37,4	38,3	37,9	10,7%	-1,1%
<i>dont Entreprises</i>	18,5	31,8	13,3	21,3	23,6	27,6	27,8	27,4	28,2%	-1,5%
<i>dont ménages</i>	10,0	11,8	11,4	12,4	10,6	8,4	9,2	10,2	-18,2%	9,8%
Total encours brut	1780,7	1924,0	2099,3	2236,9	2269,0	2321,0	2337,1	2348,6	5,0%	0,5%
Taux de créances douteuses	6,6%	6,4%	4,3%	4,4%	4,6%	4,4%	4,4%	4,2%	-0,2 pt	-0,2 pt
Taux de provisionnement	75,1%	62,9%	69,7%	65,5%	62,2%	63,1%	62,5%	62,0%	-3,5 pts	-0,5 pt

(1) les données présentées ne tiennent pas compte de l'arrivée d'un nouvel intervenant sur le marché du crédit de trésorerie



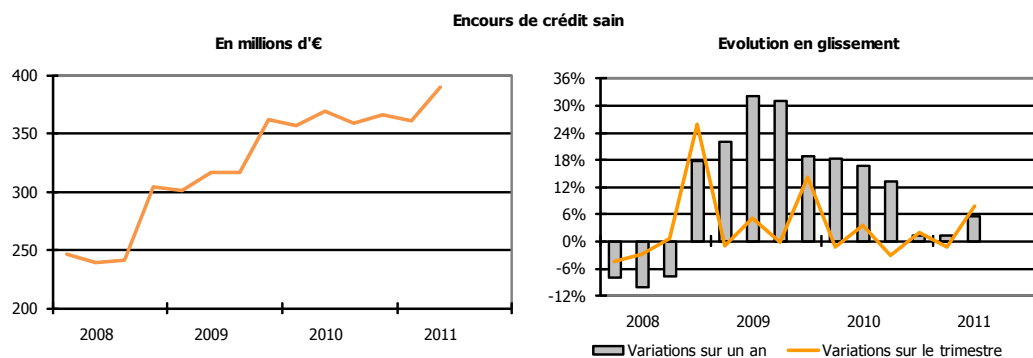
Source : IEDOM, données SURFI

L'endettement des ménages



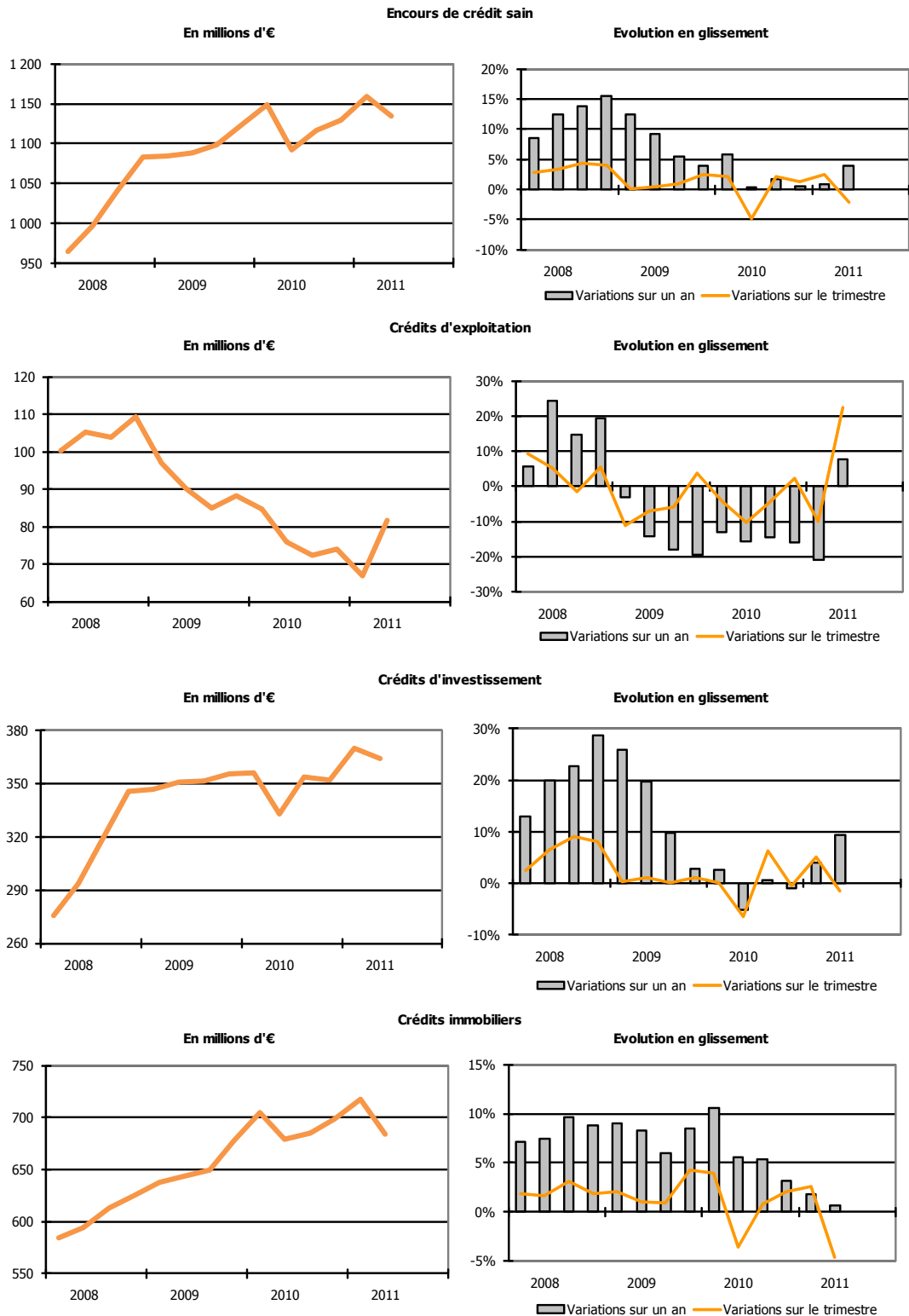
Source : IEDOM, données SURFI

L'endettement des collectivités locales



Source : IEDOM, données SURFI

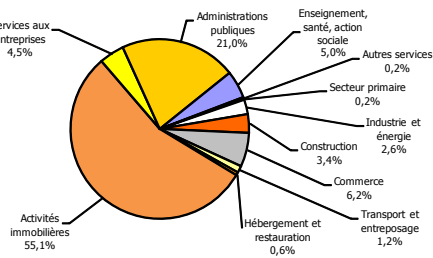
L'endettement des entreprises



Source : IEDOM, données SURFI

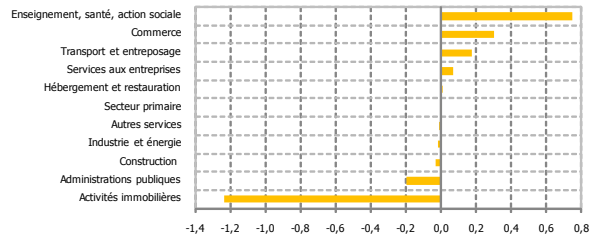
6- Les risques sectoriels⁶

Répartition des risques par secteur au 30/06/2011



Source : SCR de la Banque de France

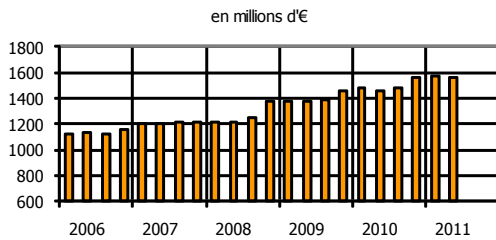
Contribution (en point) des secteurs d'activité à l'évolution trimestrielle de l'encours des risques déclarés au SCR au 30/06/2011 (- 0,3 %)



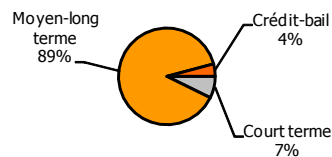
Source : SCR de la Banque de France

Evolution globale des risques déclarés au SCR de la Banque de France

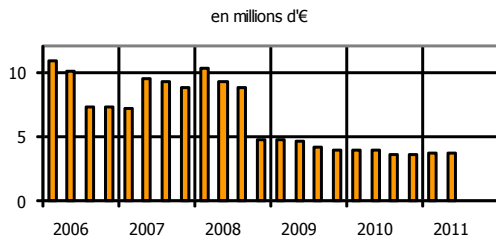
Ensemble des secteurs



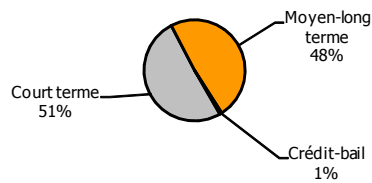
Structure en %



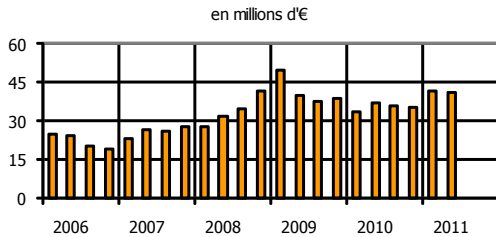
Secteur primaire



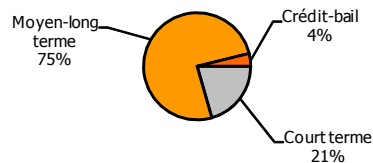
Structure en %



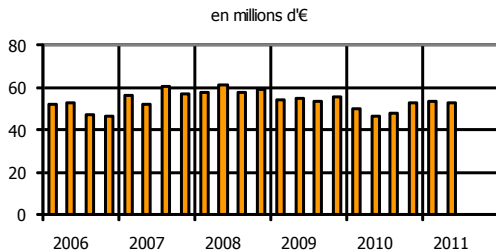
Industrie et énergie



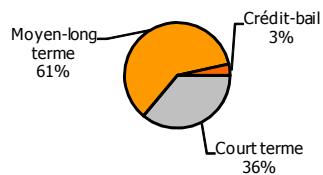
Structure en %



Construction

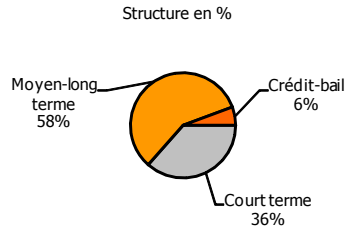
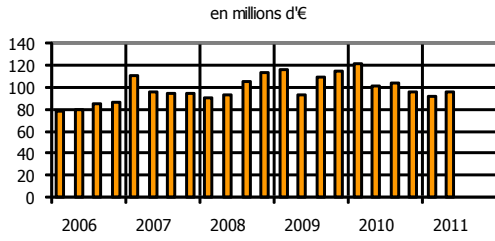


Structure en %

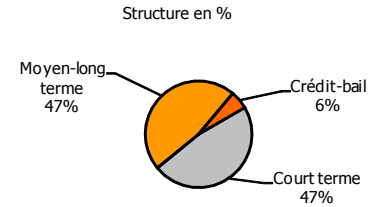
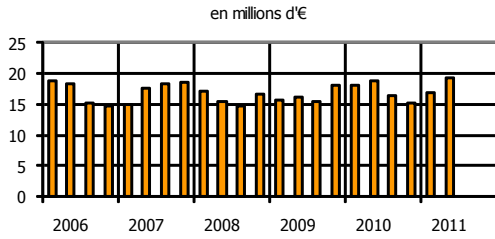


⁶ Seuls les encours mobilisés (les crédits à court terme (CT), les crédits à moyen-long terme (MLT) et les crédits-bails) sont pris en compte dans cette étude. Les encours mobilisables de hors-bilan ne sont pas répertoriés. Les déclarations au SCR peuvent être actualisées par les établissements de crédit pendant un an. Il convient de garder une interprétation prudente de ces données en raison par ailleurs d'un taux de rejets des déclarations non-conformes relativement élevé dans les DCOM. En outre, compte tenu du seuil de recensement (25 k€), les très petites entreprises ne sont pas comprises dans ces bases de données.

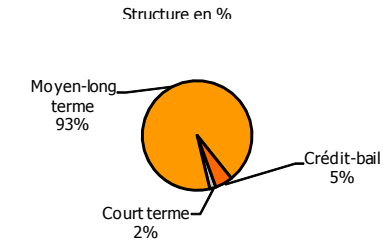
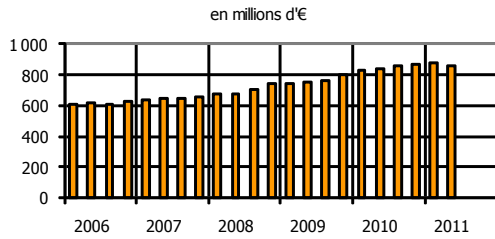
Commerce



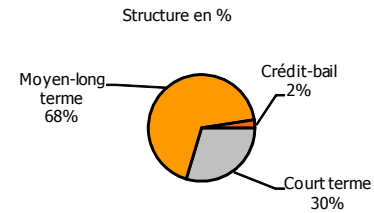
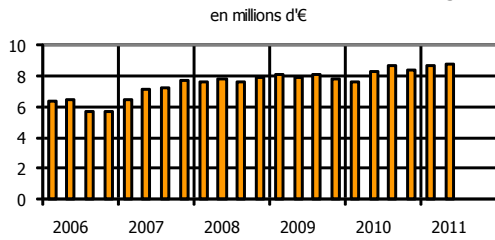
Transport et entreposage



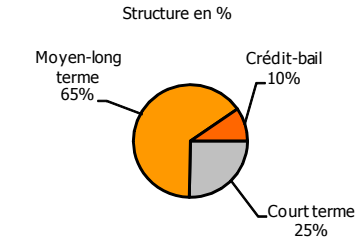
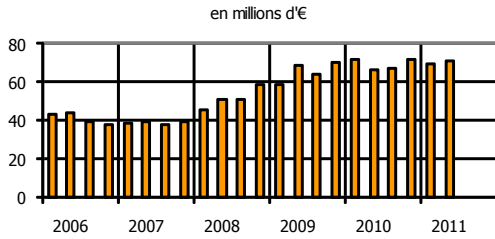
Activités immobilières



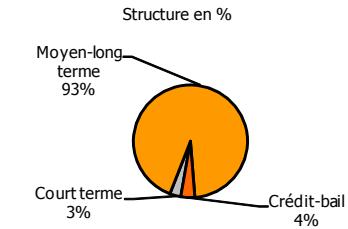
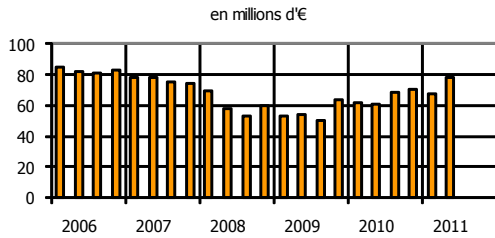
Hébergement et restauration



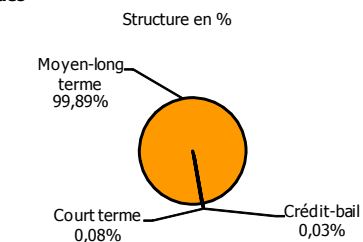
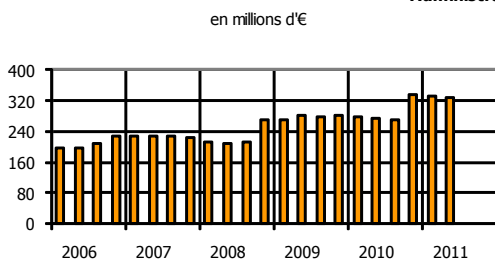
Services aux entreprises



Enseignement, santé et action sociale



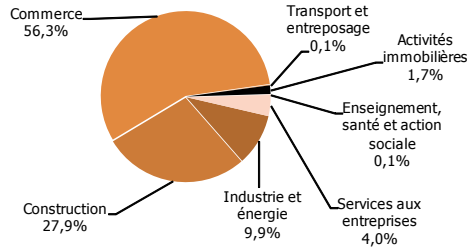
Administrations publiques



Source : SCR de la Banque de France

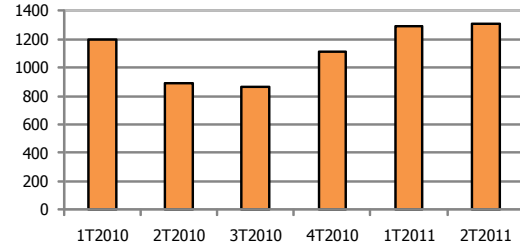
7- Indicateurs de vulnérabilité

Répartition par secteur des Incidents de Paiement sur Effets en valeur au 2er trimestre 2011

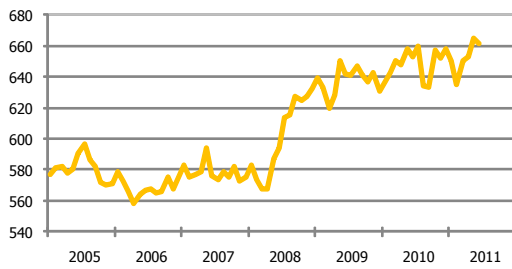


Source : FIBEN

Incidents de paiement sur effets (IPE) en milliers d'€

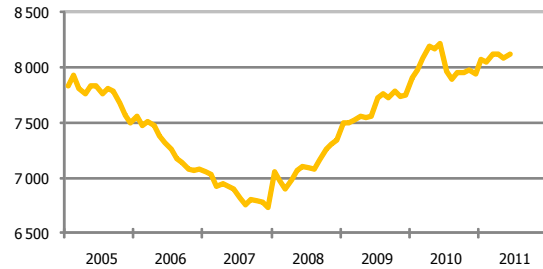


Nombre de personnes morales en interdit bancaire

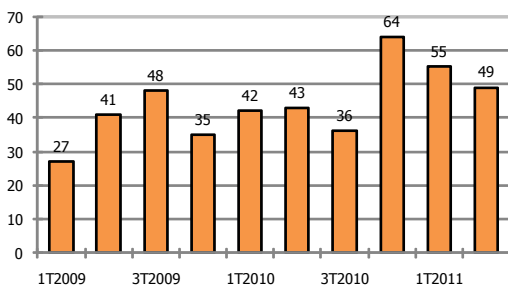


Source : IEDOM

Nombre de personnes physiques en interdit bancaire

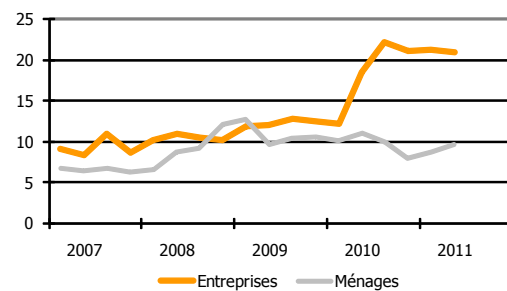


Nombre de dossiers déposés auprès de la Commission de surendettement de l'IEDOM



Source : IEDOM

Créances douteuses nettes de la place en millions d'€



Source : IEDOM, données SURFI

8- Rappel des taux

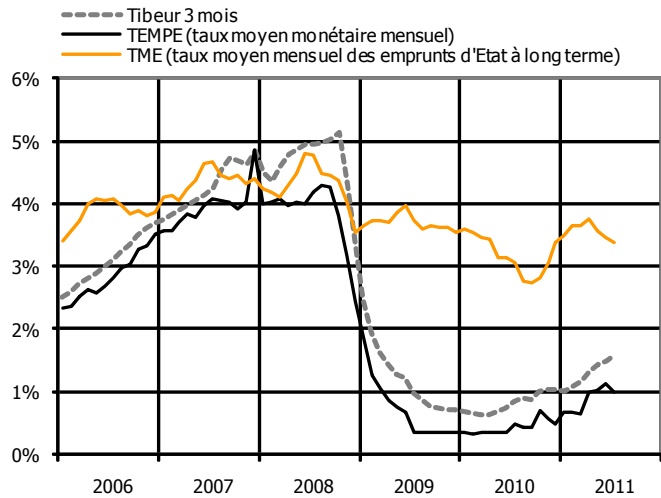
8-1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE	
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème (13/07/11)	1,50%
Taux de la facilité de dépôt (13/07/11)	0,75%
Taux de la facilité de prêt marginal (13/07/11)	2,25%

TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er Août 2011)		
Livret A et bleu	LDD	LEP
2,25%	2,25%	2,75%
PEL*	CEL*	
2,50%	1,50%	
TAUX D'INTERET LEGAL		
ANNEE 2011 (JO du 03/02/11)		0,38%
ANNEE 2010 (JO du 11/02/10)		0,65%

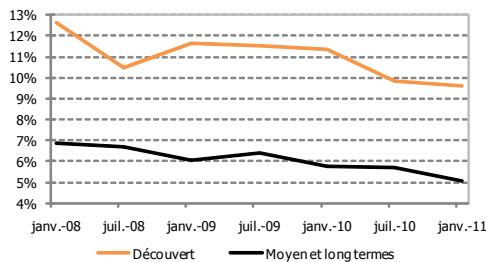
* hors prime d'Etat

8-2 Principaux taux de marché



8-3 Enquête sur le coût du crédit aux entreprises

Evolution des principaux taux de crédit aux entreprises de Guyane



Source : IEDOM

Taux moyen pondéré	janv-08	juil-08	janv-09	juil-09	janv-10	juil-10	janv-11
Découvert	12,66%	10,50%	11,62%	11,54%	11,38%	9,85%	9,60%
Moyen et long termes	6,85%	6,72%	6,07%	6,40%	5,79%	5,69%	5,09%

8-4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (ou TEG) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. Calculés trimestriellement, les seuils de l'usure s'appliquent pour une durée de trois mois et sont publiés au journal officiel. L'article 32 de la loi n° 2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

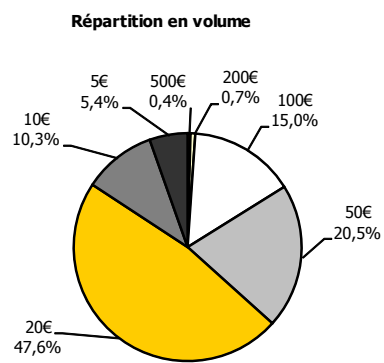
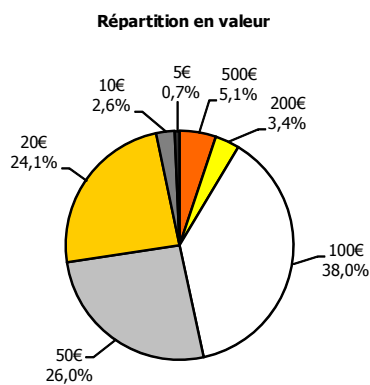
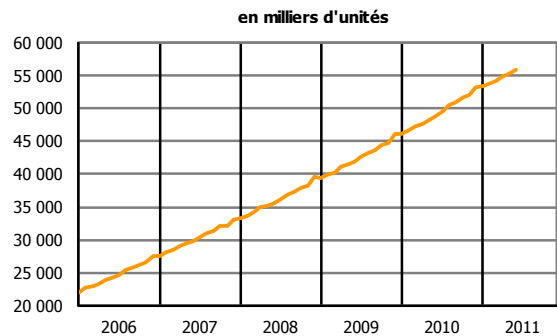
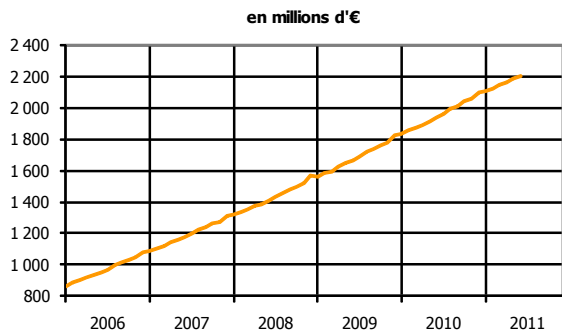
Catégorie	Plafonds de l'usure applicables sur la période						
	2T2010	3T2010	4T2010	1T2011	2T2011	3T2011	
PARTICULIERS	Prêts immobiliers						
	- Prêts à taux fixe	6,29%	6,09%	5,60%	5,51%	5,61%	5,97%
	- Prêts à taux variable	5,72%	5,35%	5,05%	4,96%	5,01%	5,33%
	- Prêts relais	6,25%	5,96%	6,27%	5,88%	5,99%	6,07%
	Autres prêts						
- Prêts d'un montant < ou = à 1524 €(*)	21,63%	21,15%	21,32%	21,31%	21,47%	21,41%	
- Découverts en compte, crédits renouvelables et financements d'achats ou de ventes à tempérament > à 1524 € et < ou = à 3000 €(*)	19,45%	19,27%	19,32%	19,67%	19,53%	19,37%	
- Prêts personnels et autres prêts > à 1524 € et < ou = à 3000 €	8,85%	8,61%	8,15%	7,77%	8,03%	11,22%	
ENTREPRISES	- Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament				9,12%	9,13%	
	- Prêts d'une durée supérieure à 2 ans, à taux variable				5,01%	5,29%	
	- Prêt d'une durée supérieure à 2 ans, à taux fixe				5,77%	6,08%	
	- Découvert en compte (**)	13,33%	13,39%	13,59%	13,77%	13,77%	13,88%
	- Autres prêts d'une durée initiale inf. ou égale à 2 ans					5,65%	6,00%

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

(**) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois.

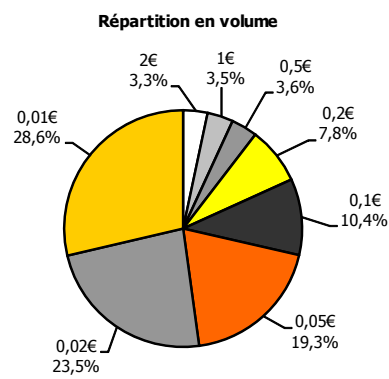
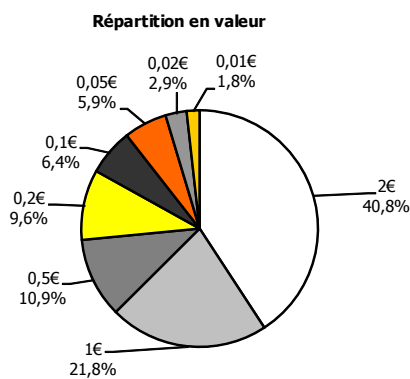
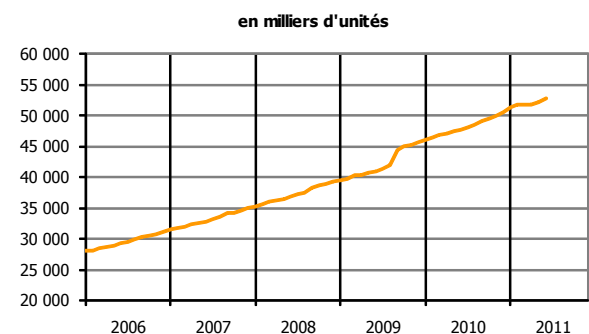
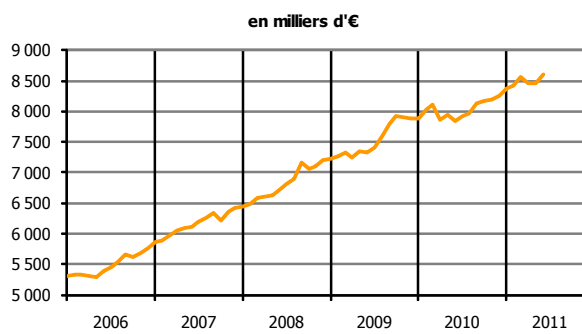
9- Monnaie fiduciaire

9-1 Emission nette cumulée de billets euros au 30/06/2011



Source : IEDOM

9-2 Emission nette cumulée de pièces euros au 30/06/2011



Source : IEDOM

Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Cédric MIORIN

Sandie BOYER

Hervé KAHANE

Jean-Pierre DERANCOURT

INSTITUT D'EMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
8, rue Christophe Colomb – B.P. 6016 – 97306 Cayenne Cedex

Téléphone : 0594.29.36.50 – télécopie : 0594.30.02.76
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : N. DE SEZE
Responsable de la rédaction : JP. DERANCOURT
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer en septembre 2011
Dépôt légal : septembre 2011- n° ISSN : 0296-3116